



# LA LETTRE DU MAIRE

AVRIL 2019  
N° 54

## L'édito

Le printemps est là et les beaux jours reviennent. Le voyage à Mammola approche et nous remercions encore toutes celles et ceux qui ont organisé ou participé aux nombreuses manifestations pour aider au financement de ce séjour. Nous continuerons, comme en juin 2018, à entretenir des liens d'amitiés avec cette lointaine commune de Calabre et cela va permettre aux enfants du C.M.E. de connaître la vie d'une population qui, depuis de longues années, migre, en partie, dans notre région industrielle. A propos d'industrie, deux belles sociétés, en développement et trop à l'étroit dans la Zone de Varambon, vont nous quitter pour s'installer sur des parcelles plus grandes à St Maurice l'Exil. Nous espérons que, comme pour nos commerces, leurs anciens bâtiments trouveront rapidement de nouveaux occupants. Enfin, si vous souhaitez participer au scrutin des élections Européennes qui auront lieu le Dimanche 26 mai, en qualité de président assesseur ou secrétaire, merci de contacter Mme Rase, service élections, ou de vous présenter à l'accueil de la mairie. Les permanences sont d'une durée de 2 heures.

Olivier MERLIN

## Enfance-Jeunesse

Nous demandons aux parents des **enfants nés en 2016** de venir rapidement faire leur **demande d'inscription scolaire** en mairie afin que chaque groupe puisse préparer au mieux la prochaine rentrée de septembre.

Tu as entre 11 et 17 ans ! Avec tes amis vous avez un projet qui vous passionne !! L'animateur Salem est disponible pour vous accompagner dans sa réalisation  
Comment faire : **Un livret « Projet Jeunes » est à disposition dans ta mairie.**

### PROJET JEUNE AUTOFINANCE

#### Accompagné par l'ACCRO' jeunesse

L'objectif est de valoriser la capacité d'initiative des jeunes de 11 à 17 ans et de leur assurer un accompagnement technique et pédagogique de l'élaboration à la réalisation de leur projet.  
Le « projet jeune » est un projet collectif et accessible à tout jeune âgé de 11 ans à 17 ans inclus.

Le projet est à l'initiative des jeunes, il est élaboré par les jeunes eux-mêmes qui en ont la responsabilité.

Il peut s'inscrire dans différents domaines tels que :

La citoyenneté, l'environnement, les loisirs, le sport, la culture, la solidarité...

Les jeunes sont les acteurs de leurs actions d'autofinancement (ventes, organisation d'événements, divers travaux, subventions, sponsors...).

Si le projet se concrétise par un séjour, l'**ACCRO' Jeunes** met à disposition des animateurs chargés d'accompagner les jeunes.

#### Contact :

ACCRO' jeunes 07 79 86 25 87

accrojeunesse@stclairdurhone.com

Bureau : 5 rue Emile Romanet 38370 Saint Clair du Rhône



## Vie Associative

La Randonnée du dimanche 10 mars 2019 organisée par le **Comité de Jumelage** a rencontré un vif succès !

135 randonneurs ont participé à cette première manifestation du comité de jumelage.

82 marcheurs ont choisi le parcours de 11 kms et 53 celui de 8 kms.

Les circuits étaient sur la commune de Saint Clair du Rhône.

Le but de cette manifestation était de récolter des fonds afin de participer au financement du déplacement du **Conseil Municipal d'Enfants** en avril à Mammola, notre commune jumelle située en Italie.

Le comité de jumelage remercie tous les bénévoles et les sponsors qui ont fait que cette journée au profit du déplacement des enfants en Italie soit une réussite.



Les enfants de la **SMA** et de l'**accueil du mercredi** se sont retrouvés à plusieurs reprises lors d'ateliers de préparation pour le carnaval.

Les petits et les grands ont réalisé des masques et des bâtons de pluie.

De très bons moments de partage pendant lesquels nos plus grands ont bien veillé sur nos petits.



Le soleil était au rendez-vous ce dimanche 24 mars pour le plus grand bonheur des enfants de Saint Clair du Rhône venus nombreux participer au **Carnaval** organisé par le **Comité des Fêtes**.

Au programme de cet après-midi festif :

- un stand de maquillage gratuit, assuré par l'école d'esthétique de Vienne,
- une initiation aux Pastels,
- Le Bal des Enfants : animation phare de la Compagnie « Méga-Mômes », qui a ravi petits et grands,
- un show de majorettes et d'échasses urbaines, qui ont ensuite accompagné tout le défilé derrière 2 magnifiques chars du Corso de Roussillon,

La fête s'est clôturée par un lâcher de près de 300 ballons ! Ce carnaval, entièrement gratuit pour les enfants de la commune, a été entièrement financé par le Comité des Fêtes.

Merci aux bénévoles de l'APEL et du Sou des écoles qui nous ont aidé à encadrer la sécurité de cette manifestation et surtout du défilé.

A l'année prochaine ! La Présidente, Fabienne Boiston.





L'association des **Infantes de Noverre** invite **l'Accro Enfance** le mardi 16 avril à participer à un atelier de danse Classique Intégration exceptionnel.

Au programme : un petit moment de sensibilisation au handicap avec un quizz ludique et des témoignages, suivi de la découverte de la méthode de Danse Classique Intégration enseignée lors des ateliers des Infantes de Noverre.

La matinée sera clôturée avec la participation de chacun à l'interprétation du nouveau ballet intitulé « Balletissima » conté et signé par la Présidente de l'Association, Madame Gisèle Hélène Lamielle.

Pour continuer cette journée, les enfants de **l'accro** invitent à leur tour **les Infantes de Noverre** pour un déjeuner et un après-midi en commun « jeux et dessins ».

Une belle journée d'échange en perspective !



### L'agenda

**Dimanche 14 avril, VIDE GRENIER**

Organisé par le **Condrieu Futsal Club**  
Dès 7h à l'Espace Jean FOURNET.

Buvette et restauration sur place.

Info et réservations :  
06.52.68.88.78



**Matinée spaghettis aux fruits de mer**

**Dimanche 14 avril,**  
à partir de 9h30

Foyer Georges Némoz  
Organisée par

**Mammola Association**



**LE GRAND BAIN**



**Jeudi 25 avril**  
Soirée cinéma

Organisée par l'association  
**1804 St Clair Patrimoine**

« Le Grand Bain »

20h salle de spectacle

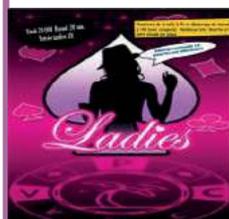
PAF : 4€

Le **Végas Poker Club** organise son « grand tournoi « LADIES » le **dimanche 28 avril** au foyer Georges Némoz.

Ouverture de la salle à 9h et début du tournoi à 10h (avec croupiers).

Nombreux lots, buvette et plats chauds sur place.

Inscription sur Facebook ou par tél : 06 50 57 70 90.



*Samedi 22 mars, le Président, Jacky Billon-Pierron a terminé à la 6ème place sur 140 joueurs lors d'un tournoi de poker sur Lyon. Et Daniel Batista (ancien Président) termine à la 1ère place sur 99 joueurs dimanche 24 mars, lors d'un tournoi sur Tournon. Bravo pour ces belles performances !*



**Vente de fleurs et légumes**

Organisée par :  
**le Sou des Ecoles**  
**Samedi 5 mai**

Place de la mairie : 8h - 12h30  
Réservations possibles : 07.82.33.81.32

**anniversaire du**  
**8 mai 1945**

Le 74ème anniversaire du **8 mai 1945** sera commémoré à Saint-Clair-du-Rhône le :

**Mercredi 8 mai 2019**

Rassemblement 11h30  
devant la mairie.

Distribution de pains au chocolat aux enfants présents à la fin de la cérémonie suivi d'un vin d'honneur au Foyer Georges Némoz.

**Soirées Chansons avec la Chorale Nouvelles Légendes :**

Salle de spectacles de Saint Clair du Rhône :

Tarifs entrées : Adultes 12,00 euros - enfants moins de 12 ans 6 euros

\*dates des concerts :

- vendredi 3 Mai 2019 à 20H30

- samedi 4 mai 2019 à 20H30

- dimanche 5 mai 2019 à 16H00  
et

- vendredi 10 mai 2019 à 20H30

- samedi 11 mai 2019 à 20H30

- dimanche 12 mai 2019 à 16H00

\*Autres concerts prévus :

- samedi 13 avril 18H00 : a l'église St Roch et à St Germain Hauterives

- dimanche 14 avril 16H00 : Espace Jean Monet Sérézin

- samedi 18 mai et dimanche 19 mai 2019 concert avec harmonie de Bourg Argental



A très bientôt pour une prochaine lettre...

Le Maire,

Olivier MERLIN.

